



arianeGROUP



ENGAGEMENT D'ARIANEGROUP EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS ET DE L'ENVIRONNEMENT

ArianeGroup mène ses activités avec intégrité et dans le respect des plus hauts standards d'éthique et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), que nous considérons comme fondamentaux pour l'excellence de nos modes de fonctionnement.

En tant qu'entreprise multinationale, ArianeGroup reconnaît l'importance d'honorer ses engagements en faveur de la défense des droits humains et de l'environnement. En plus de ses propres activités, ArianeGroup s'efforce également de mettre en œuvre ces engagements d'un bout à l'autre de sa chaîne d'approvisionnement et de valeur, afin d'éviter toute violation des droits humains et de l'environnement, et de donner accès à des recours aux parties prenantes affectées.

ArianeGroup s'engage à sauvegarder et promouvoir les droits humains, à la fois en interne et dans sa chaîne d'approvisionnement, conformément aux normes et principes internationaux énoncés dans :

- la Déclaration universelle des Droits de l'homme,
- les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme,
- les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises, et
- la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux Principes et droits fondamentaux au travail pour la coopération et le développement économique.

ArianeGroup condamne la traite des êtres humains, toutes les formes de travail forcé, l'esclavage moderne et le travail des enfants. ArianeGroup respecte également la dignité et la vie privée de chaque collaboratrice et collaborateur, et ne tolère aucune forme de harcèlement sur le lieu de travail, qu'elle soit morale, physique, visuelle ou verbale.

De plus, ArianeGroup reconnaît sa responsabilité en matière de protection de l'environnement et s'engage à contenir l'impact environnemental de ses produits et de ses activités, de l'approvisionnement en amont aux canaux de distribution. ArianeGroup s'efforce ainsi de réduire au maximum son empreinte carbone et encourage ses partenaires et fournisseurs à en faire autant.

ArianeGroup réalise une analyse complète couvrant l'ensemble de ses activités et incluant les risques liés aux droits humains et à l'environnement. La présente analyse des risques est complétée par des mesures préventives appropriées et efficaces, qui sont intégrées dans les opérations et les processus d'approvisionnement d'ArianeGroup. L'efficacité de ces mesures préventives ainsi que des éventuelles actions correctives est surveillée au moyen de lignes de signalement dédiées et complétée par un dispositif d'alerte.

Le présent engagement est détaillé dans la rubrique Responsabilité Sociale d'Entreprise du site internet d'ArianeGroup :

<https://ariane.group/qui-sommes-nous/rse/>

Martin Sion
Président exécutif (CEO)
d'ArianeGroup